

Les acteurs du projet

LES PARTENAIRES

L'État, la Région Île-de-France, le Département de la Seine-Saint-Denis

Dans le cadre du Contrat de projets 2007-2013, l'État et la Région Île-de-France participent financièrement au développement des transports franciliens. Ils co-financent les études du projet de T1 entre Bobigny et Val de Fontenay.

Le Département de la Seine-Saint-Denis est également co-financeur avec l'État et la Région Île-de-France.

Le STIF

Le STIF imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Dans le cadre du prolongement du T1, il fédère l'ensemble des acteurs et veille au respect du calendrier et des coûts.

LA CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le Département de la Seine-Saint-Denis

Il est responsable des études et travaux d'aménagement de voirie et des espaces publics le long du tracé du tramway.

Il assure la coordination générale du projet.

La RATP

Sur l'ensemble du projet, la RATP est responsable des études et travaux du système de transport, des stations et du site de maintenance et de remisage des rames (SMR).

Le Département du Val-de-Marne

Il a délégué la maîtrise d'ouvrage des études au Département de la Seine-Saint-Denis sur la commune de Fontenay-sous-Bois.

3 QUESTIONS À MARIANNE LÉVY

CHEFFE DU PROJET T1 BOBIGNY-VAL DE FONTENAY À LA RATP

Vous êtes co-maître d'ouvrage avec le Département de la Seine-Saint-Denis sur ce projet, quel est le rôle de la RATP ?

La RATP est en charge des études et travaux du système de transport : voies, caténaires, stations, site de maintenance et de remisage (SMR) à Montreuil, viaduc de franchissement de l'A 86. Le projet T1 Bobigny - Val de Fontenay comporte de nombreuses particularités, notamment la reprise de la ligne déjà existante entre Bobigny et Noisy-le-Sec et la création du prolongement jusqu'à Val de Fontenay, qui croisera le prolongement de la ligne 11 du métro à Romainville au niveau de la place Carnot.

La réalisation du SMR à Montreuil sera un lieu important du projet, quelles sont les principales contraintes à prendre en compte ?

Le site de maintenance et de remisage sera construit dans le secteur des Murs à Pêches à Montreuil, lieu emblématique de la Seine-Saint-Denis où le patrimoine existant et les activités agricoles et culturelles doivent être maintenus pendant les travaux et après la mise en service. L'ambition d'insertion dans

l'environnement s'est traduite par l'organisation de plusieurs réunions avec les acteurs du territoire pour définir au mieux l'architecture du bâtiment et optimiser l'aménagement paysager.

Les projets connexes (piscine et collège) et l'évolution de la circulation dans le secteur sont des éléments à prendre en compte également. Enfin, la RATP a un cahier des charges précis pour respecter toutes les activités de cette zone et provoquer le moins d'impact tant pendant les travaux que pendant l'exploitation.

Quelles seront les conséquences des travaux sur la circulation des transports en commun du territoire ?

Les travaux ont nécessairement des conséquences sur la circulation des transports en commun du territoire. Selon l'évolution des lieux des chantiers, il est possible que les travaux impactent des lignes de bus du territoire. Un travail de réflexion est mené par le STIF et la RATP pour adapter le réseau de bus et continuer d'assurer une continuité de service aux voyageurs.

LE POINT SUR UN AUTRE PROJET DU TERRITOIRE :

LE Tzen 3

À l'horizon 2020, la nouvelle ligne T Zen 3 reliera le 19^e arrondissement de Paris aux Pavillons-sous-Bois en 30 minutes environ. Long de 10 km, le tracé du T Zen 3 desservira 8 communes : le 19^e arrondissement de Paris, Pantin, Romainville, Bobigny, Noisy-le-Sec, Bondy, Les Pavillons-sous-Bois et Livry-Gargan. Le T Zen 3 sera en correspondance avec la station existante du T1 à Pont de Bondy. Celle-ci sera rénovée dans le cadre du projet de prolongement du tramway pour pouvoir accueillir les nouvelles rames, modernes et confortables. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site Internet www.tzen3.com

T1 ACTUS

BOBIGNY VAL DE FONTENAY

N°4 / AVRIL 2015

LA LETTRE D'INFORMATION SUR LE PROJET DU TRAMWAY T1 DE BOBIGNY À VAL DE FONTENAY

NOUVELLE ÉTAPE EN 2015 : DÉBUT DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX SOUTERRAINS



édito

La requalification de l'A186 (intention d'aménagement)

L'année 2014 a été riche de deux grands événements dans la vie du projet. D'abord déclaré d'utilité publique le 17 février 2014, les études d'avant-projet du T1 Bobigny-Val de Fontenay ont été approuvées par le Conseil du STIF le 1^{er} octobre 2014. Ces études affinent le projet en précisant les aménagements à venir, mais également le calendrier et le phasage des travaux. Cette validation du STIF, autorité organisatrice des transports en Île-de-France, vient confirmer le travail mené par les deux maîtres d'ouvrage, le Département de la Seine-Saint-Denis et la RATP, en collaboration étroite avec les communes concernées par le projet. Elle marque ainsi une étape importante avant le début des travaux sur les réseaux souterrains.

Le T1 Bobigny-Val de Fontenay se concrétise ainsi en s'inscrivant dans un réseau de transport en commun qui deviendra dans les années à venir plus dense avec l'arrivée du prolongement

de la ligne 11 du métro, de la Tangentielle Nord et du Grand Paris Express. C'est donc aussi bien la cohérence du projet que celle du réseau qui est validée par le STIF.

Cette décision, ainsi que la récente signature du nouveau Contrat Plan État-Région (CPER 2015-2020), va permettre de définir, dès le deuxième trimestre 2015, un plan de financement et de débiter les travaux de déplacement des réseaux souterrains (assainissement, gaz, électricité, téléphone,...) la même année. Il s'agira d'un moment important dans la vie du projet. Retrouvez toutes les explications concernant les travaux préalables dans cette lettre.

Toute l'actualité du projet sur le site www.t1bobigny-valdefontenay.fr

Suivez le projet sur sa page

facebook officielle [t1bobignyvaldefontenay](https://www.facebook.com/t1bobignyvaldefontenay)



LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX SOUTERRAINS : MODE D'EMPLOI

Les premiers travaux concessionnaires vont démarrer courant 2015. Cette phase sera visible successivement à plusieurs endroits du territoire.

Les travaux sur les réseaux visent à déplacer et dévier les réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, de télécommunication ou de gaz situés actuellement à l'emplacement des futures stations et de la future plateforme du tramway pour les mettre sous les trottoirs ou sous la chaussée. Cette opération permet ensuite d'installer les rails, les stations, les aménagements et les installations électriques du tramway sur la voirie. Ainsi, dans le futur, les opérations de

maintenance et d'entretiens des réseaux souterrains pourront se faire sans perturber la circulation des tramways.

Ces travaux sont réalisés sous la responsabilité des entreprises propriétaires des réseaux souterrains. Elles doivent respecter la continuité du service, la sécurité des riverains et le respect de l'environnement.

Profitant de ces travaux, les réseaux seront rénovés, modernisés et développés, pour apporter une meilleure qualité de service à la population en augmentant leur capacité, leur fiabilité ou leur sécurité.

LES 4 ÉTAPES PRINCIPALES DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX SOUTERRAINS

- 1) Creusement des tranchées, avec le cas échéant, consolidation des parois
- 2) Modification des réseaux, câbles, conduites d'eau
- 3) Remblayage et fermeture des tranchées
- 4) Rétablissement de la voirie et du mobilier urbain



LES PROCHAINES ÉTAPES

La période des travaux du T1 Bobigny-Val de Fontenay se décompose en deux grandes phases :

▶ **À partir de 2015 : les travaux de déplacement des réseaux souterrains.**

Les propriétaires des réseaux sont nombreux et interviennent les uns à la suite des autres. Ils sont responsables de leur chantier en tant que Maître d'ouvrage. Pour assurer la bonne réalisation de ces travaux, les maîtres d'ouvrage du T1 coordonnent le planning des travaux.

▶ **À partir de 2016 : les travaux de l'infrastructure du tramway.**

Ce sont les travaux les plus spectaculaires qui vont débiter en 2016 notamment avec la déconstruction de l'A186 à Montreuil. La réalisation de l'ensemble des ouvrages d'art (ponts, franchissements des autoroutes A3 et A86), la construction du site de maintenance et de remisage à Montreuil et du double terminus à Bobigny seront des moments forts des travaux.

LE COÛT DU PROJET

Le coût du projet est de **458,4 millions d'euros**. Il comprend la réalisation de l'infrastructure (plate-forme, stations), la réalisation du site de maintenance et de remisage, la construction des ouvrages de franchissement de l'A3 et de l'A86, les acquisitions foncières et le réaménagement des espaces publics.

Avec l'aide du STIF, le coût du projet a été réduit de **26,2 m€ HT** par le Département de la Seine-Saint-Denis et la RATP par rapport au montant présenté dans le schéma de principe (**484,6 m€ HT**).

Par ailleurs, le coût du matériel roulant est estimé à **78,5 millions d'euros** et sera financé à 100 % par le STIF tout comme l'exploitation.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2014

2015

2016

2017

17 février 2014 :
Déclaration d'utilité publique

Étapes réglementaires (Permis de construire, dossier loi sur l'eau, etc.)

Approbation des études d'avant-projet par le Conseil du STIF

Travaux des stations existantes et du double terminus

Aménagement des espaces publics, de la plate-forme et réalisation des nouvelles stations

Intervention sur les réseaux souterrains

Réalisation des ouvrages d'art (ponts, franchissements, murs de soutènement etc.)

ZOOM SUR TROIS AMÉNAGEMENTS DU T1

▶ Le double terminus de Bobigny

Le double terminus sera placé le long du boulevard Maurice Thorez afin de permettre une liaison simple et rapide entre les deux arcs du T1 (Bobigny - Asnières - Gennevilliers - Les Courtilles et Bobigny - Val de Fontenay). L'insertion du double terminus s'accompagne d'un travail d'urbanisme afin de rendre cet espace plus agréable. La création d'une zone 30 sur le boulevard Maurice Thorez et la rue Carnot permettra le cheminement des cycles sur ces axes, en parallèle de la voie réservée au tramway.

▶ La place Carnot à Romainville

Le tramway T1 traversera la place Carnot depuis la rue Anatole France pour rejoindre le boulevard Henri Barbusse. Elle sera réaménagée pour améliorer les déplacements des piétons et des cycles. La place sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, les trottoirs seront élargis et des traversées plus sécurisées seront mises en place. L'arrivée dans le même temps de la ligne 11 du métro en fera un pôle d'échanges important du territoire avec une liaison directe vers Paris.

▶ Réaménagement de l'A 186 en une rue paysagère à Montreuil

Aujourd'hui d'une largeur moyenne de 70 mètres, l'autoroute A 186 sera complètement réaménagée pour devenir une rue bordée d'arbres et de végétation d'une largeur d'environ 35 mètres. Le tramway viendra s'y insérer sur sa partie nord. Ce réaménagement complet permettra de recréer du lien entre le haut et le bas de Montreuil en reconnectant la rue paysagère aux rues perpendiculaires. Plusieurs ouvrages d'art seront ainsi détruits pour remettre à niveau la voirie. Ces réaménagements permettront des gains de temps pour les riverains en facilitant la circulation entre les quartiers.



LE DISPOSITIF D'INFORMATION SE MET EN PLACE POUR VOUS ACCOMPAGNER PENDANT LES TRAVAUX

De nouveaux outils vont apparaître pendant la période de travaux pour informer les riverains, les usagers des transports en commun et les automobilistes traversant le territoire. En complément de la Lettre Actus, une signalétique T1 sera mise en place en 2016 sur le territoire pour annoncer les travaux liés au tramway. La communication digitale sera renforcée avec un site internet renouvelé et une présence sur les réseaux sociaux. De nouvelles rubriques seront mises en ligne : un formulaire de contact, une rubrique dédiée à l'actualité du chantier, une carte interactive des travaux et une rubrique consacrée aux commerçants et professionnels du territoire. En 2015, deux dépliants thématiques seront réalisés pour éclairer un sujet précis. L'un sera dédié aux commerçants et professionnels, l'autre s'adressera à l'ensemble des riverains pour leur présenter les principes des travaux concessionnaires.

Le dispositif d'accompagnement sera complété en 2016 pour le début des travaux d'infrastructure par la mise en place d'agents de proximité qui seront sur le terrain au quotidien pour informer, écouter et faciliter la vie des riverains, habitants et usagers des transports pendant le chantier. Davantage d'éléments vous seront communiqués dans les prochains numéros de la lettre Actus. Il est d'ores et déjà possible de contacter l'équipe du projet pour poser vos questions : t1vdf@cg93.fr

